



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

18 avril 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Benoit Harrison :

- M. Harrison souhaite obtenir des informations supplémentaires quant à la relance de la Corporation de gestion récréotouristique de Matane, en complément du résumé de la commission permanente fait au début de la séance par le conseiller, M. Michel Côté.

Réponse

- M. Côté lui répond que la Corporation a présenté un plan de relance aux membres du conseil lors de la dernière commission permanente et que certains projets sont très intéressants.
- M. Harrison ajoute que le centre de ski coûte très cher aux citoyens et que la Corporation a une gestion inadéquate de ses affaires.

Réponse

- Le maire lui mentionne que la Corporation a le mandat de gérer les installations sous sa responsabilité et que les membres du conseil d'administration ont présenté un plan de relance au conseil municipal afin de palier à certaines lacunes.
- M. Harrison interpelle le conseil quant au camion acquis dernièrement et pour lequel la Ville a dû modifier la boîte. Il demande pourquoi la Ville a adjugé le contrat malgré le fait que la boîte ne fonctionnerait pas sur le camion.

Réponse

- Le maire répond à M. Harrison que lors de l'adoption de la résolution, la soumission du plus bas soumissionnaire était conforme à ce qui était demandé dans le cahier des charges.

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers souhaite savoir s'il y a une aide financière qui est accordée à la Ville, couvrant les frais de la pelle mécanique flottante (*grenouille*).

Réponse

- Le maire répond que la Ville reçoit une aide financière d'environ 50 % pour couvrir lesdits frais.